Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_245-DE

Délibération n° 2025.245

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 15 décembre 2025 à 20 h

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi Quinze Décembre Deux Mil Vingt-Cinq** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de M. Patrick MANCEAU, Président.

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice :	58
Présents :	42
Pouvoirs :	5
Votants :	47

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Date d'Affichage : 16 décembre 2025

Vote :

Pour :	47
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents : Patrick MANCEAU – *Président*
Michel BALLUAIS – Marie-Claire BOUCHER – Joseph ERARD – Louis FEUVRIER – Alain FORET – Marie-Laure NOËL – Cécile PARLOT – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – Jean-Claude RAULT – *Vice-présidents délégués*

Daniel BALLUAIS – Éric BESSON – Isabelle BIARD – Joseph BOIVENT – Serge BOUDET – Gilbert BOUFFORT – Roland BOUVET – Roger BUFFET – Maria CARRE – Denis CHOPIN – Hubert COUASNON – Noël DEMAZEL – Christophe DEROYER – Patricia DESANNAUX – Virginie D'ORSANNE – Franck ESNAULT – Christian GALLE – Monique GALODE – Vanessa GAUTIER – Hervé GUILLARD – Christophe HARDY – Karine HUART – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Alice LEBRET – Arnaud LECHEVALIER – Diana LEFEUVRE – Antoine MADEC – Jean-Pierre OGER – Monique POMMEREUL – Annick ROCHELLE – *Conseillers*

Jean-Christian BOURCIER a donné pouvoir à Christophe HARDY
Bernard DELAUNAY a donné pouvoir à Karine HUART
Michelle GARAVAGLIA a donné pouvoir à Cécile PARLOT
Marylène LE BERRIGAUD a donné pouvoir à Anne PERRIN
Patricia RAULT a donné pouvoir à Alice LEBRET

Laurence CHEREL est représentée par Gilbert BOUFFORT, son suppléant.

Étaient excusés :
Bernard DELAUNAY – *Vice-président délégué*
Jean-Christian BOURCIER – Laurence CHEREL – Isabelle COLLET – Christelle CORNEE – Anthony FRANDEBOEUF – Michelle GARAVAGLIA – Evelyne GAUTIER-LE-BAIL – Elsa LAFAYE – Marylène LE BERRIGAUD – Laurent LEGENDRE – Mathieu MILESI – Jean-Claude NOEL – André PHILIPOT – Olivier POSTE – Patricia RAULT – Pierre THOMAS – *Conseillers*

Secrétaire de séance : Maria CARRÉ est désignée secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 035-200072452-20251215-CC_2025_245-DE

Fougères Agglomération **2025.245**

2025.245 - Eau et Assainissement – Animation bocagère – Bassin du Haut Couesnon Budget prévisionnel 2026 et demandes de financement

L'Europe, par le biais du programme régional *Breizh Bocage*, soutient les opérations en faveur du bocage en Bretagne. Sur le bassin du Haut Couesnon, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Bretagne et le Département 35 assurent également un soutien financier au côté de l'Europe.

Conformément à la stratégie bocagère 2023/2027 sur le bassin du Haut Couesnon, Fougères Agglomération a recensé les actions à mener en 2026 pour atteindre les objectifs fixés.

Le budget prévisionnel 2026 d'animation bocagère est le suivant :

Désignation	Dépenses TTC	Financeurs	Recettes sur total TTC
Animation, diagnostic : frais salariaux technicien bocage 1 ETP, + frais de fonctionnement	44 000 €	Europe (FEADER), Agence de l'Eau Loire Bretagne, Conseil Régional de Bretagne : **Forfait selon modalités du programme Breizh Bocage 3**	32 230 €
Démonstrations taille et assistance générale par technicien sylvicole	1 000 €		
		Fougères Agglomération	12 770 €
TOTAL	**45 000 €**	**TOTAL**	**45 000 €**

Vu l'avis de la commission « Eau et assainissement » en date du 18 novembre 2025 lors de l'examen des budgets prévisionnels,

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le budget prévisionnel 2026 présenté,
- **D'AUTORISER** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à solliciter les aides correspondantes,
- **D'AUTORISER** le Président ou la Vice-Présidente déléguée à signer les mandats correspondants et tout document afférent.

Fait et délibéré en séance le 15/12/2025
Pour expédition conforme,
Le Président,
Patrick MANCEAU